



La Préservation de Fertilité Féminine non médicale



Organigramme

Pôle Parents Enfants:

Dr E. QUARELLO

Pôle Clinique

Chef de Service: Dr A. AMAR HOFFET

Coordinateur: Dr V. LUBIN

Dr. M. AMOUYAL

Dr J. BANET

Dr P. FRANCOIS

Dr S. GERBEAU CHOQUER

Dr C. HASSAN

Dr J. MALVESTITI

Dr M. MARTINO

DR C. MURATORIO

Dr A. PASTRE

Dr L. ROLLAND

Pôle Biologique

Responsable Laboratoire: Dr C. SIRAUDIN

Dr I. KOSCINSKI

F. LECLUYSE

C. FRANCO

N. JASIEWICZ

I. SODANO

L. ROUBAUD

Secrétariat

M. ROCCHI

C. ROCCIA

Equipe Sages Femmes Infirmières du centre

Andrologues: DR C. MURATORIO, Dr ROLLAND

Cardiologue: Dr R. ROSARIO

Généticienne: Dr MP. BRECHARD

Psychologue: S. POZZO DI BORGIO

Urologue: Dr JB. TERRASA

AIX Clara

Dr F. AUDIBERT

Dr C. DEMERLE ROUX

Dr V. LUBIN

Dr E. MELLOUL

Marseille:

Correspondants externes

Dr M. AMRAM

Dr N. BERDAH

Dr B. ROSSIN

Corse:

Dr L. BERNARD

Dr H. JELEN

Dr L. PINELLI

Dr R. TOMASINI

Votre mode de vie influe sur votre fertilité

Les 3 mois avant la conception sont essentiels



Origine développementale des
pathologies chroniques
adultes *DOHAD**
David Barker, Lancet 1989

** Developmental Origins of Health And Disease*



Pour vous aider durant ce parcours

Nous vous proposons un accompagnement Paramédical dans le Centre

Psychologue /Sexologue :

Me POZZO DI BORGO : 04 91 80 67 92

Sophrologue:

Me VILLECROZE Laurence : 04 91 80 70 93

Hypnose:

Me BILLON Fabienne : 04 91 80 70 93

Ostéopathe :

Me MERIC Stéphanie : 04 91 80 70 93

N'hésitez pas à demander à votre médecin ses correspondants en ville



Vivez sainement



EAU
à volonté

LÉGUMES
FRUITS

*au moins
5 par jour*



FÉCULENTS

*à chaque
repas*



LAIT
FROMAGE
YAOURT

3 par jour



VIANDE OU
POISSON
OU
OEUFS

*1 à 2 fois
par jour*



MATIÈRES GRASSES
PRODUITS SUCRÉS OU SALES

à limiter



ATTENTION
HAUTES TENEURS EN
LIPIDES, SUCRES
ET SELS CACHÉS

BOUGEZ
AU MOINS
30 MINUTES
PAR JOUR





Stop Tabac

Consultation Tabacologie
Centre Sainte Colette, Rdv
doctolib
Tabac info service 3989

Chez l'homme:

- diminution du nombre et mobilité spz
- **Fragmente l'ADN spermatique → favorise les fausses couches**
- **!! Cannabis: spz non féconds**

Chez la femme:

- **Avant grossesse: réussite de FIV divisée par 3,**
- **Pendant grossesse: bébé de faible poids ou prématuré**
- **A la naissance : risque décès néonatal, + 50% de mort subite, + syndrome d'hyperactivité, + asthme,**

Chassez les Perturbateurs Endocriniens (PE)



- Les perturbateurs endocriniens (PE) sont des substances chimiques qui interfèrent avec nos hormones à des doses minimes et diminuent la fécondité.
- Signalez vos expositions professionnelles
- Chez les hommes ↓ mobilité et numération des spermatozoïdes
- Chez les femmes aggravation de l'endométriose, des ovaires polykystiques, qualité ovocytaire ↓, etc...



Dépolluez au maximum votre quotidien !

L'éviction au quotidien est possible et efficace !!



Polluants	Protocole	Evolution
Non persistants Paraben Triclosan Benzophenone Bisphénol Phtalates	En 3 jours d'éviction des plastiques de la salle de bain  A collage of images related to bathroom plastics: a hand applying cream to a white bowl, three bottles of soap (green, orange, white), and a red bottle with a spill.	Excrétion Urinaire: Divisée par 2
	En 1 semaine d'éviction + alimentation biologique  A collage of images related to avoiding plastics and eating organic: a green lid, several plastic bottles of various colors, and a basket of fresh organic produce including tomatoes, purple eggplants, and green beans.	Excrétion Urinaire: Divisée par 3



Ethique et Lois

- **La Loi de bioéthique** révisée tous les 4 à 7 ans depuis 1994 dernière en 2021
 - Décret n° 2021-1243 du 28 sept 2021
 - Décret n° 2021-1933 30 décembre 2021
- **Guide des bonnes pratiques en AMP du octobre 2023.**
- **L'Agence de la Biomédecine : notre tutelle / nos obligations**
 - AMP VIGILANCE: Surveillance des risques et effets indésirables
 - Bilans annuels obligatoires rendus à L'Agence de la Biomédecine

Information Loi RGPD sur la protection des données

- Le Centre Sainte-Colette dispose d'un système informatisé pour toute votre prise en charge.
- Seuls les professionnels habilités accèdent à vos données personnelles.
- Vos données sont conservées pendant 40 ans conformément aux exigences réglementaires. Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité.

« RÉUTILISATION DES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES ET DES DONNÉES DE SANTÉ POUR LA RECHERCHE »

À des fins de recherche dites recherches n'impliquant pas la personne humaine permettant d'améliorer les pratiques médicales, l'Hôpital Saint Joseph peut être amené à réutiliser les reliquats d'échantillons biologiques non utilisables (déchets de laboratoire) et les données de santé en découlant (données cliniques et biologiques du dossier médical) de ses patients de manière anonymisée sauf opposition expresse de votre part. Ces données personnelles seront traitées et collectées de manière à garantir leur confidentialité et leur sensibilité, elles deviendront des données de masse ne permettant aucune ré-identification du patient.

Sous réserve de l'accord de l'Hôpital Saint Joseph et l'application stricte de la réglementation en matière de transfert des données, ces données pourront être transférées à nos partenaires scientifiques, responsables des recherches (en France ou à l'étranger).

Pour plus d'informations ou exercer vos droits d'opposition, consultez la rubrique recherche clinique de notre site internet ou contactez le Délégué à la Protection des Données par courriel à dpo@hopital-saint-joseph.fr ou par voie postale à l'adresse de l'hôpital.

Indications légales de la Préservation

Art. R. 2141-37. – Les conditions d'âge requises par l'article L. 2141-12 pour bénéficier de l'autoconservation de ses gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation sont fixées ainsi qu'il suit:

- «1. Le prélèvement d'ovocytes peut être réalisé chez la femme à compter de son vingt-neuvième anniversaire et jusqu'à son trente-septième anniversaire;
- «2. Le recueil de spermatozoïdes peut être réalisé chez l'homme à compter de son vingt-neuvième anniversaire et jusqu'à son quarante-cinquième anniversaire.

Art. R. 2141-38. – L'insémination artificielle, l'utilisation de gamètes ou de tissus germinaux recueillis, prélevés ou conservés à des fins d'assistance médicale à la procréation en application des articles L. 2141-2, L. 2141-11 et L. 2141-12, ainsi que le transfert d'embryons mentionné à l'article L. 2141-1, peuvent être réalisés: «1o Jusqu'à son quarante-cinquième anniversaire chez la femme, non mariée ou au sein du couple, qui a vocation à porter l'enfant; «2o Jusqu'à son soixantième anniversaire chez le membre du couple qui n'a pas vocation à porter l'enfant

- Ponction à partir de 29 ans et avant le 37^{eme} anniversaire
- Ré-utilisation < 45^{eme} anniversaire femme et < 60 ans homme
 - En couple Homme / Femme
 - En couple Femme / Femme
 - Femme seule

Les étapes clés de votre parcours

- Le **bilan médical** avec votre médecin référent
- Un **délai de réflexion** de 3 mois
- Une consultation **psychologue**
- Votre passage en **Réunion de concertation**
après avoir transmis tous les éléments constitutifs de votre dossier
- Après acceptation: vos rendez vous **OBLIGATOIRES:**

Date
attribuée
courrier
RCP

- **Réunion d'information** en visio (lien Teams 48h avant la date)
- Téléconsultation VISIO avec un **médecin biologiste** (lien ROFIM 48h avant la date)

RdV à
prendre
Doctolib

- Consultation avec votre **médecin référent** pour établir le protocole
- Consultation **Sage Femme**
- Consultation **Anesthésiste**



Réunion de Concertation Pluridisciplinaire Obligatoire

Réévaluation du rapport bénéfice / risque à chaque tentative

- Avec dossier médico-administratif complet
- Pour chaque essai de préservation
Discussion du protocole, de la technique

Aucun début de stimulation sans l'avis favorable de la RCP



Obligations Sanitaires

- Report de tentative en cas de fièvre durant la stimulation
 - Grippe
 - COVID toujours en vigueur mais allégé ...
 - Risque d'annulation d'une tentative en cours si COVID +
 - Masque conseillé dans l'Hôpital
 - PCR avant le bloc opératoire si symptômes



Obligations Sanitaires

- **Information ZIKA: informez votre médecin en cas de voyage +++**
 - Risque d'infection maternelle par le virus Zika,
 - Contamination foétale in utero risque de microcéphalie et séquelles neurologiques graves chez l'enfant

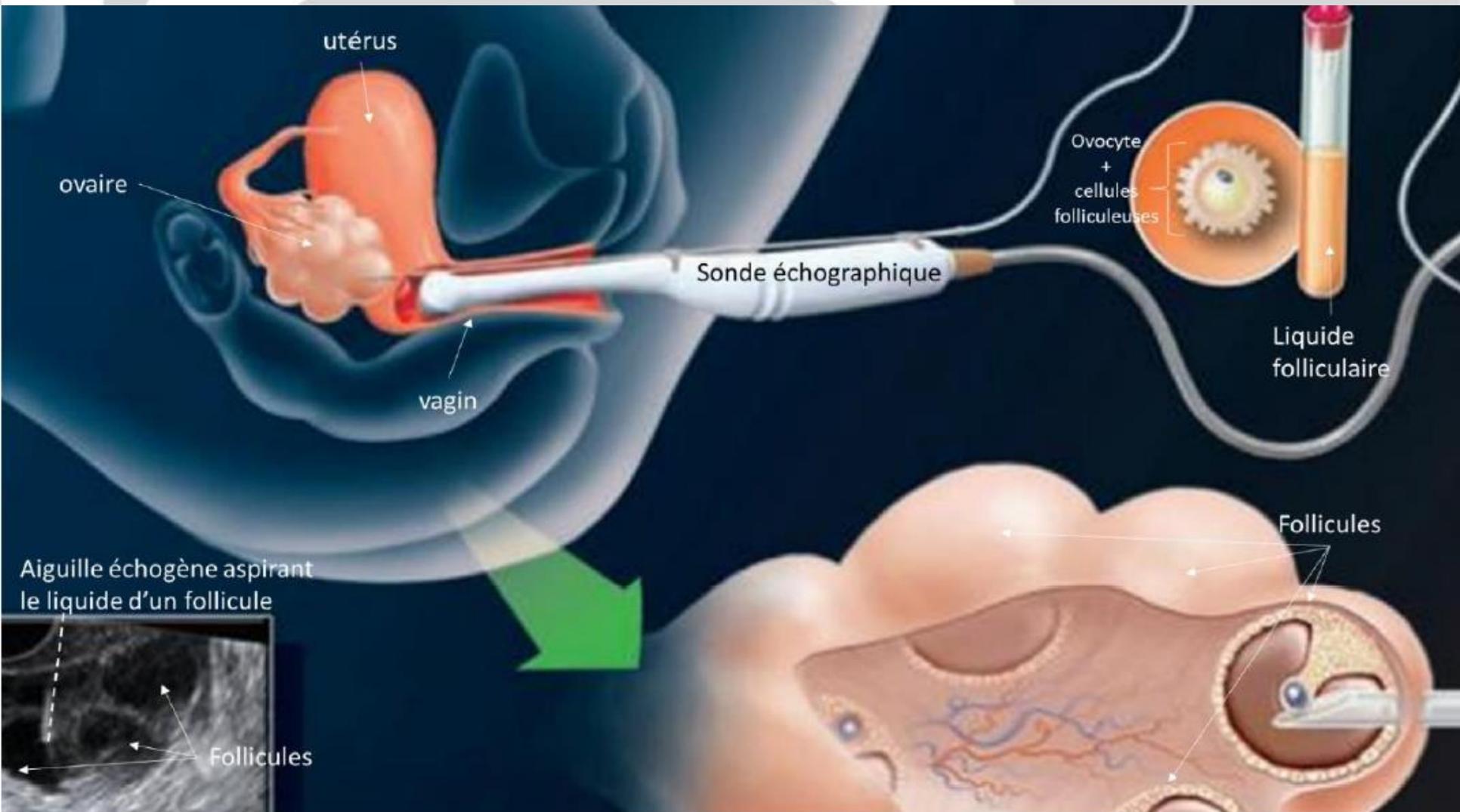
**REPORT
de 2 MOIS**

- **Zones Zika devant faire différer toute tentative :**

- **Afrique** : Angola ; Burkina Faso ; Burundi; Cap-Vert ; Cameroun; République centrafricaine; Côte d'Ivoire; Ethiopie; Gabon; Guinée-Bissau ; Kenya; Nigeria; Sénégal; Ouganda
- **Amérique** :; Argentine; Aruba, Belize ; Bolivie (État plurinational de); Bonaire, Brésil,; Chili, Colombie; Costa Rica; Curacao; Venezuela (République bolivarienne du), Équateur; Le Salvador; Guyane Française; Guyane, Honduras, Grenade ; Guatemala,; Mexique; Montserrat ; Nicaragua; Panama; Paraguay ; Pérou; Porto Rico; Surinam
- **Caraïbes**: Anguilla ; Antigua-et-Barbuda; Bahamas, Barbade, Cuba, Dominique ; République dominicaine;; Haïti;; Îles Caïmans ; ; Îles Turques et Caïques, Îles Vierges, Jamaïque; Saint Barthélemy ; Saint-Christophe-et-Niévès; Sainte-Lucie; Saint Martin; Saint-Vincent-et-les-Grenadines; Saint-Eustache et Saba , Saint-Martin ; Trinité-et-Tobago
- **Asie** : Bangladesh ; Inde; Indonésie; Maldives; Birmanie ; Thaïlande, Samoa américaines; Cambodge, Malaisie, Philippines, République démocratique du peuple Laos, Singapour, Vietnam
- **Océanie**: Les Îles Cook; Fidji ; Polynésie française;; Iles Marshall;; Micronésie (États fédérés de); Nouvelle Calédonie; Palaos ; Papouasie Nouvelle Guinée; ; Samoa; Îles Salomon; Île de Pâques Tonga ; Vanuatu;

Ponction Folliculaire au bloc opératoire

!!Discordance possible entre nbre de follicules et nbre d'ovocytes!!



Les protocoles de stimulation

- Stimulation Ovarienne = Amener à maturation plus d'ovules que ce que prévoit la nature
- Blocage = Eviter l'ovulation avant le prélèvement
- Monitoring = Surveiller par échographie ovarienne la croissance des follicules (1 foll = 1 piscine à 1 ovule) + doser dans le sang les hormones
- Déclenchement = finaliser la maturation en 36 à 38H et conditionne le recueil: !!! Horaire d'injection !!!!



Les Traitements

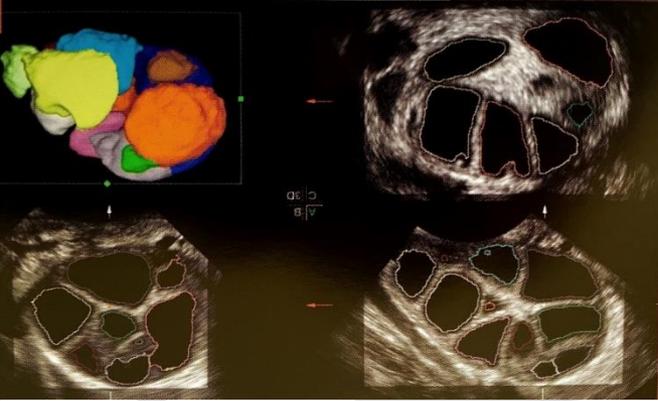
**Bemfola® Elonva® Fertistart® Fostimon® Gonal F® Ménopur®
Ovaleap® Pergovéris® Puregon® Rekovelle®**

Les produits sont très chers, n'achetez que ce qui est nécessaire

Recompter les doses, ne vous fiez pas à la délivrance en pharmacie.

Nous sommes tous responsables des dépenses de santé.

Votre traitement de stimulation coûte entre 1500 et 4000 € !



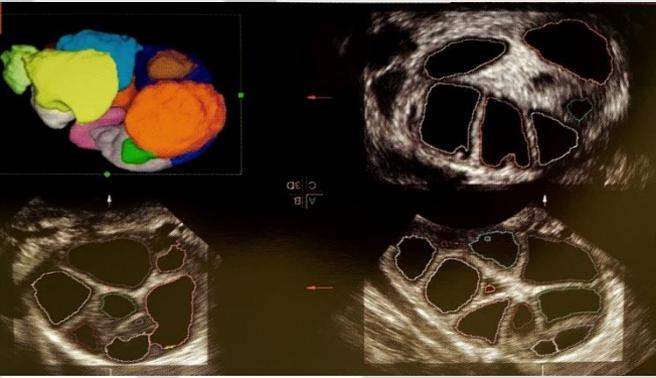
Accord de début de stimulation le S0 Par la sage-femme

- Le début de stimulation n'est pas le 1^{er} jour des règles

S0

- Pas de démarrage sans accord de la sage-femme ++++
- Programmation indispensable, le plus souvent par pilule

Le monitoring



Convocation le matin
3 rendez-vous en 1 sem
Entre S6 et S12

Prise de sang
Entre 8H et 9H30
Dosage des hormones

Echographie
Taille / nombre de follicules

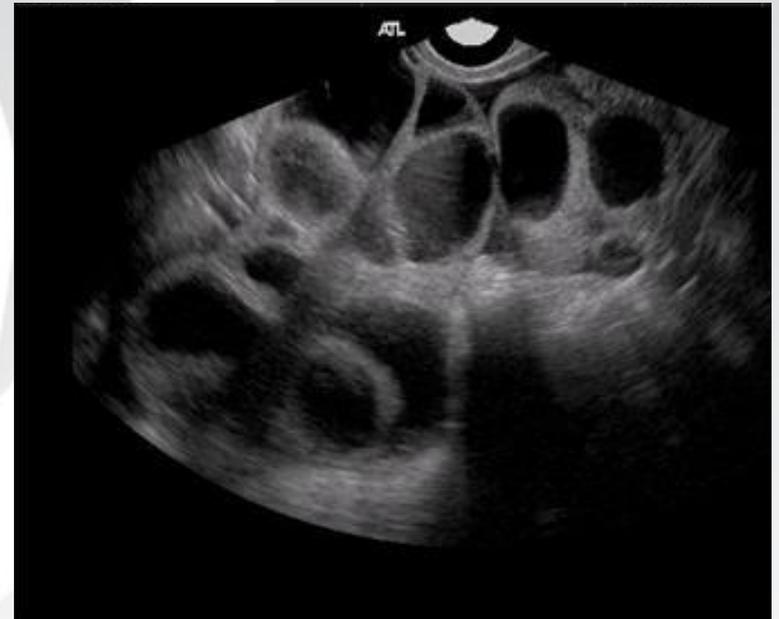
CONSIGNES TRANSMISES
SOIGNEZ JOIGNABLE

2 Possibilités d'arrêt de stimulation en cours

Réponse insuffisante



Réponse Excessive





Déclenchement de l'ovulation

Effectué quand plusieurs follicules sont matures:

2 produits disponibles: Ovitrelle 250 ®, Décapeptyl 0.1®x2

Tous possibles en sous cutanée, donc tous possibles en auto-injection

Consultation SAGE FEMME pour explications



Respecter l'horaire de déclenchement
(entre 20h et 22h 30)

Qui détermine l'heure de la ponction
(36h-38h plus tard)

La vitrification ovocytaire



- Technique de congélation ultra-rapide adaptée aux ovocytes
- Conservation à très basse température en azote liquide (-196° C)
- La vitrification est autorisée en France depuis 2011
- Le laboratoire du centre Sainte Colette a été pionnier dans le développement de cette technique, utilisée au quotidien en AMP et en Préservation
- Survie des ovules > 85 % après décongélation

Conservation des ovocytes



- **Consentement initial renouvelé chaque année par écrit**

Préciser tout changement d'adresse et de numéro de téléphone



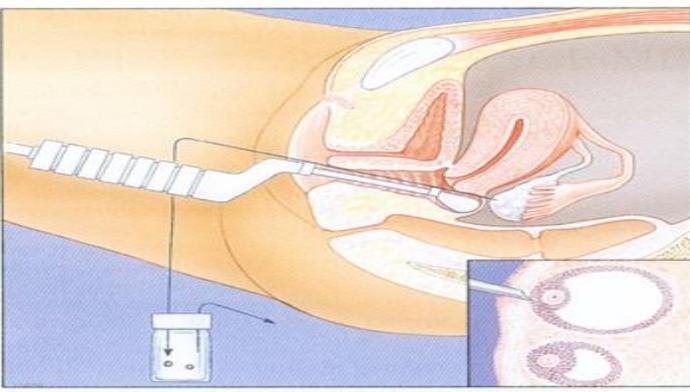
- **Le coût de la conservation est à la charge des patientes: 45-50€ / an.**
- **En cas d'arrêt du souhait de conservation, 3 possibilités**
 - Arrêt de conservation
 - Don des ovocytes à un autre couple
 - Don des ovocytes à la recherche / formation
- **En cas de non réponse pendant 10 ans, les ovocytes seront détruits**



Effets secondaires des traitements



- **Secondaires à la montée de l'estradiol dans le sang normale pendant la FIV:**
 - Fatigue, maux de tête 23 %, saignements, douleurs mammaires, bouffées de chaleur, troubles digestifs, pertes de mémoire.....
- **Prise de poids :**
 - en moyenne de 580 g.
 - Mais dans certains cas => 4 kg.
- **Rare: Allergie aux produits utilisés**



Les risques des actes chirurgicaux

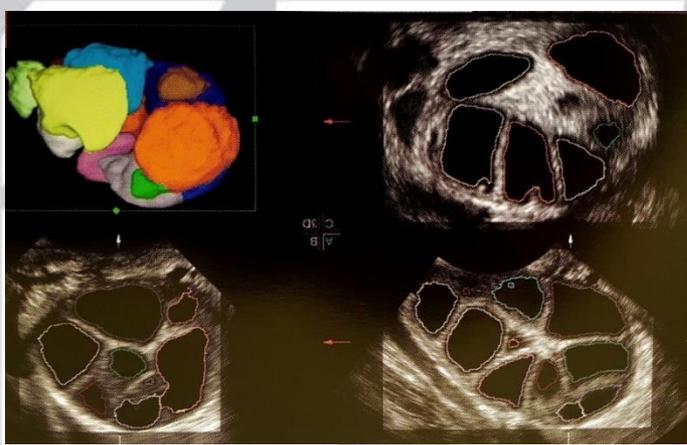
- **La ponction:**
 - risque hémorragique
 - risque infectieux

=> Nuit qui suit l'intervention à < 30 min de St Joseph

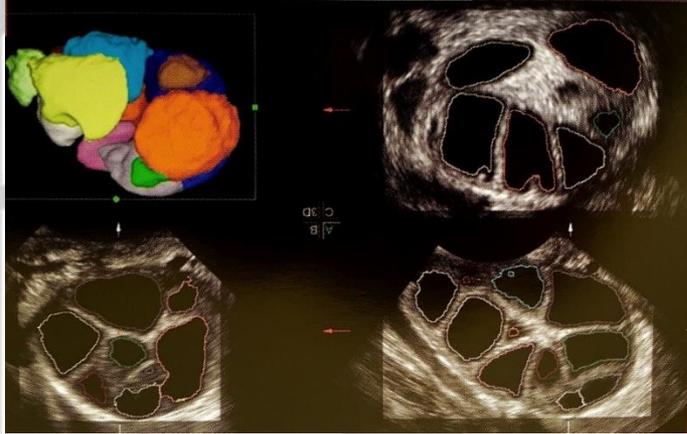
=> Risque de ré-intervention en urgence.

=> Numéro d'urgence de Saint Joseph : 04 91 80 66 40
demander le gynécologue de garde
- **L'anesthésie; risque faible durée 15-20 min**
- **Information signée, et consentement signé à apporter le jour de la ponction.**

Le syndrome d'hyperstimulation



- Biologique / échographique / Clinique : 0.5 à 10% des FIV
- Facteurs de Risques: Femme jeune, Mince, Ovaires Polykystiques
- Plus de 15 ovocytes à la ponction
- Il n'y a pas de syndrome d'hyperstimulation sans déclenchement de l'ovulation:
 - **Il vaut mieux annuler le cycle en cours que risquer une hyperstimulation ++++**



Le syndrome d'hyperstimulation

Après la ponction, si plus de 15 ovules ont été prélevés:

Régime sans sel +++
Consulter si prise de poids
Consulter si le ventre gonfle
Consulter si douleurs dans les jambes
Consulter si difficultés respiratoires

Penser à se peser en fin de stimulation pour avoir un poids de référence svp

Risque de cancer

- Sein: Données larges rassurantes
- L'ovaire :
 - lien possible entre inducteurs de l'ovulation et cancer de l'ovaire. L'analyse de ce lien éventuel est toutefois rendue complexe du fait des rapports existants entre cancer de l'ovaire et infertilité.
=> Pas de stimulation inutile
=> évaluation du rapport bénéfice/risque à chaque tentative
- L'utérus:
 - 2 études en faveur du risque après usage de citrate de clomifène
 - Une étude de Cohorte conclut à un risque augmenté, mais données à confirmer.

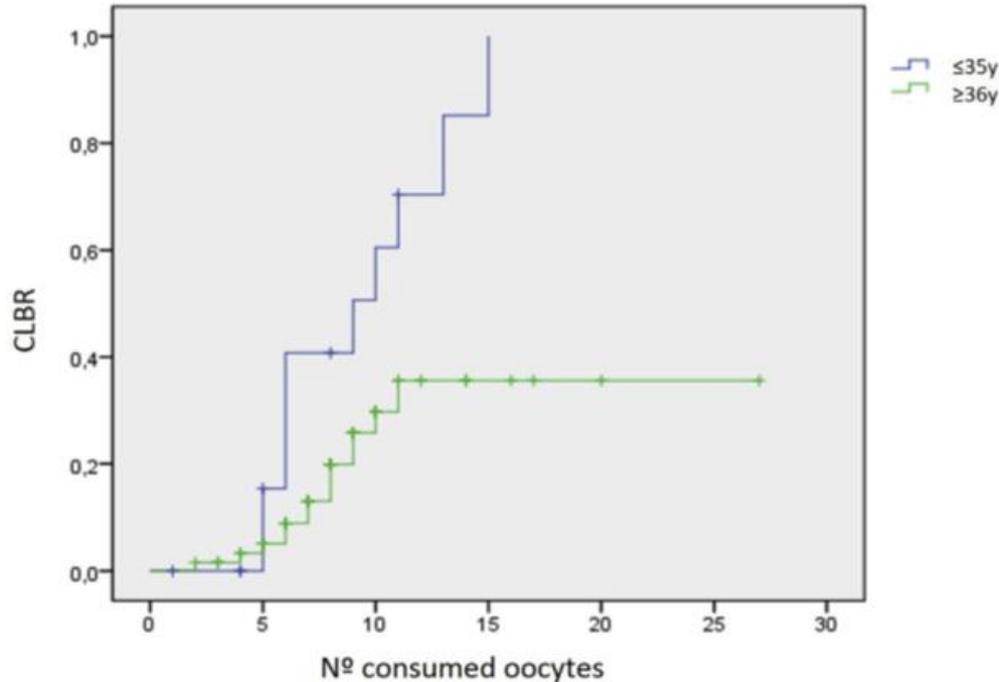
Résultats

La démarche de PF non médicale est celle d'une assurance:

- Il y a de forte chance de ne jamais en avoir besoin.
Tx moyen de réutilisation en Europe < 8%
- Ce n'est pas une assurance tous risques
Il n'y a aucune garantie à 100%
Tout dépend de l'âge, du nombre et de la qualité des ovocytes conservés.

Résultats

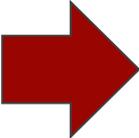
CLBR according to age (≤ 35 vs ≥ 36) and N° oocytes consumed



- 1 à 3 ponctions maximum
- <37 ans
- Espacées d'au moins 3 mois

≤ 35 years old		≥ 36 years old	
N°oocytes	CLBR (IC95%)	N°oocytes	CLBR (95% CI)
5	15,4 (-4.2-35.0)	5	5,1 (-0.6-10.7)
8	40,8 (13.2-68.4)	8	19,9 (8.7-31.1)
9	50,6 (31.6-79.6)	9	25,8 (12.7-38.9)
10	60,5 (34.5-89.5)	10	29,7 (15.2-34.2)
15	85,2 (60.5-100)	11	35,6 (18.4-52.8)



**Vous avez
tout ici !** 

PRESERVATION DE FERTILITE
par
AUTOCONSERVATION OVOCYTAIRE

AU CENTRE SAINTE-COLETTE

Service de Médecine et Biologie
de la Reproduction

Votre 1ere tentative

Rendez-vous sage femme OBLIGATOIRE
Avant début de stimulation
Pour toute première tentative: sur Doctolib

- Avec vos ordonnances de protocole de traitement
- Pour explication des auto-injections
- Pour vérifier le dossier (sérologies < 3 mois, anesthésiste < 3 mois)
- Pour programmer le début de stimulation
- Pour explications de votre parcours patient

Pour chaque ponction au bloc

Pré-admission à l'hospitalisation obligatoire pour chaque ponction folliculaire:

- Dossier remis en début de parcours:
Documents administratifs et consentements à la ponction et à l'anesthésie.
- Dossier complet et signé à remettre avant le 6^{ème} jour de stimulation
- Au secrétariat du centre Sainte-Colette ou par mail (centresaintecolette@hopital-saint-joseph.fr)

Si problème en cours de stimulation

1/ joindre votre médecin référent

2/ en cas de difficultés, joindre la sage femme

- Marseille Centre Sainte Colette : 04 91 80 69 92 laisser message ++
du Lundi au Samedi 8h30 à 16h30 et le Dimanche 8h30 à 12h

- Aix Centre

CLARA 04 42 16 34 34: Lundi au Vendredi 8h à 20h le WE: 04 42 17 07 17

3/ le soir, la nuit, le WE

à Marseille gynécologue de garde PPE 04 91 80 66 40

à Aix CLARA : médecin astreinte, Clinique de l'Etoile 04 42 17 07 17;



Cher/e/s patient/e/s

Nous sommes à votre écoute et nous souhaitons pouvoir vous accompagner au mieux dans votre parcours.

Nos lignes téléphoniques étant malheureusement souvent saturées, nous vous invitons à nous contacter par mail à l'adresse suivante :

Preservationfertilité @hopital-saint-joseph.fr

Nous nous engageons à vous répondre dans les plus brefs délais

L'équipe de Sainte Colette